

# Réunion des professeurs documentalistes, bassin Centre Hérault Lundi 20 mai 2019, Lycée des Métiers Fernand Léger, Bédarieux

**17 présents dont**

**Coordinatrice : Marine Marchesini**

**Intervenante pour l'atelier de l'après midi : Véra Roth**

**1. Présentation des participants (établissement, attentes de la journée)**

**2. Présentation de 2 projets mis en place dans d'autres établissements :**

**a) *Silence, on lit/quart d'heure lecture* au collège Ferdinand Fabre de Bédarieux, V.Tréheux**

**Texte de référence :** Lettre de la DGESCO du Ministère de l'EN du 3 octobre 2018

**Objectifs de « Silence, on lit » :** encourager à la pratique quotidienne de la lecture, redécouvrir l'objet livre (vs le smartphone), s'offrir un temps de silence collectif pendant lequel chacun se plonge dans une expérience individuelle : lire.

**Mise en œuvre en milieu scolaire :** faire lire les élèves pendant 10 minutes ou un quart d'heure sur un temps scolaire ou méridien.

**Date de lancement : 15 janvier 2019**

**Horaire choisi : 11h45 tous les jours (marqué par une sonnerie)**

**Mise en place du dispositif : début décembre 2018**

- désherbage du fonds de bibliothèque (romans et périodiques), utilisation des romans en doublon, des séries inutilisées ;
  - préparation des caisses pour les salles et distribution.
  - plusieurs contraintes au départ :
    - . *Contrainte de niveau* : au début il était question de faire participer toute la Cité Scolaire, mais les CPE et les professeurs ne voyaient pas comment le mettre en œuvre au niveau des lycéens. Nous avons donc lancé l'action sur le niveau collège uniquement.
    - . *Contrainte horaire* : trois horaires ont d'abord été proposés au choix : 13h45, 16h45 et 11h45. Le choix a finalement été de l'horaire fixe chaque jour à 11h45.
- En effet, 16h45 semblait un peu tardif et donc peu utile (le moment de silence ayant aussi pour but d'apaiser les élèves), et 11h45 semblait impossible à la vie scolaire : il aurait été difficile de garder en bon état les livres mis à disposition en libre service dans les lieux de vie scolaire.
- . *Contrainte matérielle* : Il a été également question de changer l'horaire chaque jour ou chaque semaine, mais le CDI n'aurait pu fournir assez de documents en raison du grand nombre de salles. Chaque salle utilisée dispose en effet d'une caisse de livres (environ 30-35).
  - . *Horaires disciplinaires* : de nombreux collègues ont manifesté leur volonté de participer dès le départ, mais ont abandonné en raison d'un horaire trop restreint avec les élèves (SVT, éducation musicale, arts plastiques). D'autres n'avaient par ailleurs pas cours sur le créneau choisi (11h45 tous les jours).

**Quelques chiffres :**

- 13 professeurs de collège participent au projet ; les disciplines sont variées : français (2), anglais (2), EPS (2), maths (3), histoire-géographie (2).
- 16 classes sont concernées sur 22 (plus une partie des classes ULIS) ;
- Plus de 670 documents (livres et périodiques) ont été fournis par le CDI et disposés dans une vingtaine de salles, avec, pour les professeurs d'anglais, un petit panel d'ouvrages et de magazines jeunesse en anglais.

**Communication :**

- interne entre collègues : mail/pronote
- vers l'extérieur : Article dans le Midi Libre du 22 janvier (envoyé par Pirouz Mehraein)

<https://www.midilibre.fr/2019/01/22/silence-on-lit-au-college-fabre,7966889.php>

**Souplesse du dispositif à l'usage :**

- si dans un premier temps la mise en place imposait la présence dans les classes de livres fournis par le CDI, beaucoup des professeurs ont demandé ensuite à leurs élèves d'apporter leur propre livre, ou de lire le livre étudié en classe si besoin.
- dans les cas de classes en demi-groupe, des enseignants s'arrangent entre eux et font le quart d'heure lecture sur les créneaux des deux groupes.
- Certains enseignants ont choisi de mettre en place le quart d'heure lecture à d'autres moments de la journée.
- D'abord prévu sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les professeurs ont souhaité l'étendre au mercredi.

#### Point positifs dégagés par les professeurs qui participent :

- « *dispositif très positif, les élèves se sont bien investis et prennent plaisir, donc pas d'agitation ou de recadrage à faire, je surveille du coin de l'œil et je vois que les élèves ne font pas semblant de lire. Certains apportent leur livre, d'autres lisent le livre exigé en français, d'autres prennent le même livre prêté par vos soins, donc on voit qu'il y a un certain intérêt. Personnellement je lis sur ma liseuse et avec la classe dont je suis pp, je leur lis parfois des extraits que je trouve poétiques et je les incite à faire pareil. »*
- « *C'était aujourd'hui mon premier quart d'heure lecture avec les 3e dont 5 Ulis. Nous nous sommes installés dans les tribunes du stade ou dans l'herbe, chauffés par un délicieux soleil d'hiver. Les élèves ont été curieux du dispositif, ce moment a été apprécié par tous je crois. »*
- « *D'après mes observations, les 6e apprécient beaucoup le dispositif, j'en ai vu plusieurs apporter leur livre, BD, magazine d'eux même. Les 3e mettent un peu plus de temps à s'engager dans la lecture. Les livres tout en anglais sont trop difficiles pour eux et de manière générale ils n'ont pas le courage/temps de se lancer dans leur lecture et ne reviennent pas forcément dessus la semaine suivante. Par contre les magazines fonctionnent bien. »*
- D'autres collègues ont remarqué que les élèves parlaient entre eux de certains livres et se les échangeaient.
- Pas de retour négatif (!)

#### Idées d'amélioration :

- Possibilité de lecture à voix haute à la classe par le professeur (en ULIS par exemple), ou d'écoute de podcast ou de livres audio pour les élèves en grande difficulté ou les dys.
- Relancer régulièrement la demande pour des dons de livres (jusqu'ici une cinquantaine récoltés).

#### **b) Escape game en lycée**

Escape game proposé au lycée de Lodève en début d'année pour la découverte du CDI. Créé par le professeur documentaliste autour de la fantasy/ Le Seigneur des Anneaux.

### **3. Groupes de réflexion**

#### **3 groupes se sont formés afin de réfléchir à la place du professeur documentaliste dans ce contexte de réforme.**

Constat général : à l'heure actuelle, dans les établissements nous ressentons beaucoup d'inquiétudes de la part des équipes pédagogiques qui ne savent toujours pas, à quelques mois de la rentrée 2020, comment cette réforme va être mise en place dans les établissements. Les familles ainsi que les élèves qui rentrent en 2de générale sont aussi inquiets quant aux différentes spécialités à choisir.

#### **a) La réforme au lycée professionnel et la place du professeur documentaliste**

##### **Nouveautés de la réforme :**

**La co-intervention :** intervention de 2 enseignants, sur la même heure et dans la même salle.

**Le chef d'œuvre :** Le chef-d'œuvre est une démarche de réalisation très concrète qui s'appuie sur les compétences transversales et professionnelles travaillées dans sa spécialité par l'élève ou l'apprenti. Il est l'aboutissement d'un projet pluridisciplinaire qui peut être de type individuel ou collaboratif.

**Accompagnement personnalisé** maintenu : dispositif dans lequel le professeur documentaliste peut collaborer/intervenir

**Orientation** renforcé : dispositif dans lequel le professeur documentaliste peut collaborer/intervenir

#### **b) La réforme du lycée général et technologique et la place du professeur documentaliste**

Les filières vont disparaître au profit de 12 spécialités. Chaque lycée proposera ses propres spécialités en fonction de ses spécificités (théâtre...) : interrogation sur les inégalités entre les établissements selon les spécialités proposées et les élèves pourront-ils obtenir toutes les spécialités qu'ils ont choisies ?

Place du professeur documentaliste dans la réforme : Voir le document détaillé d'une collègue sur les compétences info-documentaires par filières, niveaux etc...

#### **c) la place du professeur documentaliste dans l'Orientat**

L'attention est portée d'emblée sur l'importance de l'orientation pour les IPR-EVS.

La question se pose ensuite de la fermeture du CIO de secteur (Pézenas) : les Psy-En seront-ils plus souvent dans les établissements ou auront-ils un plus grand secteur, ce qui réduirait encore leur présence dans les établissements ?

Il est rappelé que nous ne touchons pas d'ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves), ni la part fixe ni la part modulable (PP) contrairement aux professeurs de discipline.

Un tour de table nous donne ensuite un aperçu des moyens mis en œuvre et **ressources utilisées pour l'aide à l'orientation** dans les établissements.

Tout d'abord **le kiosque ONISEP** est mis à disposition des élèves et régulièrement mis à jour ; les ouvrages les plus utilisés sont « Le dico des métiers » (Ed. ONISEP) et la collection « Parcours » de l'ONISEP également.

Plusieurs collègues ont compulsé les ressources numériques sur un **padlet** spécifique pour l'orientation.

Exemple au lycée Ferdinand Fabre : <https://padlet.com/cdilyceefabre/9i9j05tnmo3i>

L'outil **Folios**, sur lequel plusieurs d'entre nous ont été formés, ne remporte pas toujours l'adhésion : peu ergonomique, peu d'usages quand l'ENT n'est pas utilisé par les élèves. Certains élèves l'utilisent toutefois, dans le cadre d'un EPI par exemple.

L'importance des tests ou questionnaires est soulignée, sous forme numérique (**Oriane.info** de la Région Ile-de-France, **GPO** -sur abonnement-, quizz du site **ONISEP**, le site **Kledou.fr**) ou sous forme papier à la façon d'un questionnaire « ikigai » (*Qu'aimes-tu dans la vie? Quel est ton talent? Quelle cause veux-tu défendre?*).

Tous utilisent des **fiches métiers**, ou en début ou en fin d'activité.

Les séances sont proposées de façon régulière par les professeurs documentalistes sur tous les niveaux de la 6ème à la seconde, sur des heures de vie de classe ou de l'AP (en lycée), le plus souvent en demi-classe, parfois en collaboration avec les psy-EN mais le plus souvent en collaboration avec les PP.

Les collègues qui organisent des séances soulignent la difficulté de mise en œuvre car toucher tout un niveau implique de fermer le CDI souvent (en plus des séances EMI), ce qui augmente d'autant la difficulté de récupérer les heures, conformément au décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants.

Ressource évoquée : Isabelle SERVANT, *Et si je trouvais enfin ce que je veux faire de ma vie ? : Mon carnet orientation et vocation.*

*Les 20 questions à te poser pour trouver et prendre ta place professionnellement*, Eyrolles.

CR V.Tréheux

#### 4. Visites de certains ateliers professionnels (bois, lutherie, graphiste)

#### 5. Intervention sur les « Fake News » 3H

Véra Roth, professeur documentaliste au Lycée Champollion de Lattes, CLEMI

<b>Objectifs pédagogiques</b>	Analyser le contexte contemporain de la désinformation et construire des séances pédagogiques sur la thématique
<b>Contenus</b>	Classification des degrés de désinformation à l'aide d'exemples concrets, les réponses collectives à la désinformation, outils de vérification des fake news, exemples d'activités à mener

Ressources : <http://www.pearltrees.com/cdichampollattes/esprit-critique/id16514039>